CHAMPIONNAT DE FRANCE 2014 NATIONAL MX1

RÈGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ---------- **A.M.C.M**
N° d'affiliation ---------- **C0535**
Date ---------- **13/04/2014**
Lieu ---------- **Route de La grisière-71000 Macon**
N° d'épreuve FFM ---------- 299
Organisateur technique ---------- **Jean-François Baudras**
Adresse ---------- **Route de la Grisière-71000 Macon**
e-mail ---------- **jean-francois.baudras@orange.fr**
Téléphone ---------- **06 82 04 55 46**

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course	**Arnaud Benner**	Licence : **139469**
Délégué FFM (Président du Jury)	**Philippe Sehier**	Licence : **22164**
Membre du Jury	**Mario Rossi**	Licence : **21299**
Membre du Jury	**Jacky Bonne**	Licence : **54804**
Commissaire technique responsable	**Régis Moreau**	Licence : **17779**
Responsable du chronométrage	**Daniele Fabien**	Licence : **9879**
Responsable du parc coureurs	**Alexandre Carvalho de Sousa**	Licence :

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

ARTICLE 3 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

➲ National MX1

Age ---------- 15 ans minimum
Licences ---------- NCA / Inter / Inter Jeune
Cylindrée ---------- Classes 3 & 4
Plaques ---------- Numéro noir sur fond blanc

Les pilotes licenciés à la FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'article 6.1 du règlement général Motocross.
En ce qui concerne le Championnat de France National MX1 :

- *Les pilotes devront opter pour une classe lors de la première épreuve de classement et n'auront plus la possibilité d'en changer dans la suite du Championnat.*
- *En cas de changement de machine entre les manches, le pilote devra repartir avec une machine de la même classe que celle choisie à la manche précédente.*

Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 80 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1er	75 €	6ème	30 €	11ème	20 €	16ème	10 €
2ème	66 €	7ème	28 €	12ème	18 €	17ème	8 €
3ème	60 €	8ème	26 €	13ème	16 €	18ème	6 €
4ème	54 €	9ème	24 €	14ème	14 €	19ème	4 €
5ème	48 €	10ème	22 €	15ème	12 €	20ème	2 €

ARTICLE 4 CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

a. Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM.

b. Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

ARTICLE 5 RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour un moteur à 2 temps et de 150 € pour un moteur à 4 temps. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical ------ **Docteur Jean-Luc Stevenin**

Nombre de secouristes---------- **10**

Nombre d'ambulance(s) ------ **2**

Hôpital le plus proche ---------- **Macon (5km)**

Temps de trajet (en min)------ **10mn**

ARTICLE 7 PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Le plan d'accès et le plan du site de pratique sont annexés au présent règlement.

a. Accès :

Nom du site---------- **Circuit de la Grisière**

Adresse ---------- **Rue de la Grisière-71000 Macon**

GPS – Latitude (Nord)---------- **46.340765**

GPS – Longitude (Est)---------- **4.815155**

b. Caractéristiques :

Longueur du circuit ---------- **1650 m**

Largeur minimum de la piste---------- **5 m**

Largeur de la grille----------

Longueur de la ligne droite de départ----- **90 m**

Nombre de OCP* ---------- **23**
**Officiels Commissaires de Piste*

Capacité en essais ---------- **48**

Capacité en manche ---------- **40**

Rappel : l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 24/1/2014 Association Moto-Club de Mâcon Route de la Grisière 71000 MACON Tél. 06 82 04 55 46	Date : 28/01/14 Visa 03/2014	Date : 28/02/14 Numéro : 1410153 Fédération Française de Motocyclisme Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

PROGRAMME du 13 avril 2014 MACON

Les horaires peuvent être modifiés en accord avec le Délégué du Championnat

8 h 55	9 h 10	Essai 125Championnat de Ligue 15 mn
9 h 15	9 h 45	1ère séance essais libres MX1 champ de France 30 mn
9 h 50	9 h 55	Test de départs MX1 5 mn
10 h 00	10 h 15	Essai 85 espoirs 15 mn
10 h 20	10 h 30	Essai MX KIDS 10 mn
10 h 35	10 h 50	Essai chrono 125Championnat de Ligue 15 mn
10 h 55	11 h 10	Essai chrono 85 espoirs 15 mn
11 h 15	11 h 25	Essai MX KIDS 10 mn
11 h 30	11 h 55	Qualifications MX1 champ de France 25 mn
12 h 00	12 h 10	1ère manche MX KIDS 10 mn

14 h 00	1ère manche MX1 champ de France 20 mn + 2 tours
14 h 35	1ère manche 125 Championnat de Ligue 20 mn + 1 tour
15 h 10	1ère manche 85 espoirs 15 mn + 1 tour
16 h 00	2ème manche MX1 champ de France 20 mn + 2 tours
16 h 35	2ème manche MX KIDS 10 mn
16 h 45	2ème manche125 Championnat de Ligue 20 mn + 1 tour
17 h 15	2ère manche 85 espoir 15 mn + 1 tour
17 h 40	3ème manche MX1 champ de France 20 mn + 2 tours

Circuit de Moto-Cross de la Grisière 71000 SANCE

Piste de Moto-Cross

Public

Parc Courreurs

Entrée public

Poste de Secours

Commissaires 22

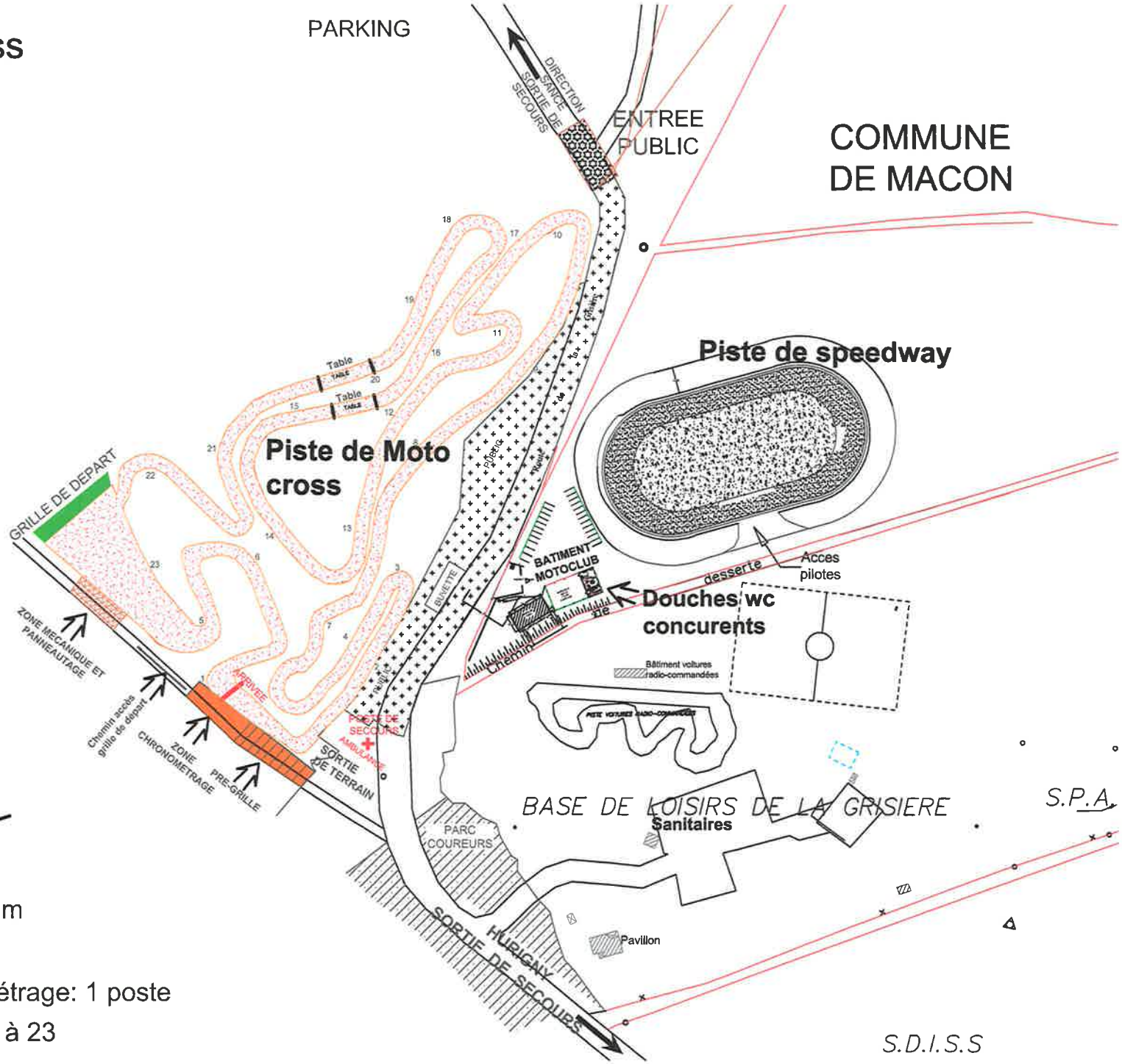

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

Longueur développée: 1650,00 m

Largeur moyenne: 6,00 m

Direction de course et chronométrage: 1 poste

Commissaires de piste: poste 2 à 23